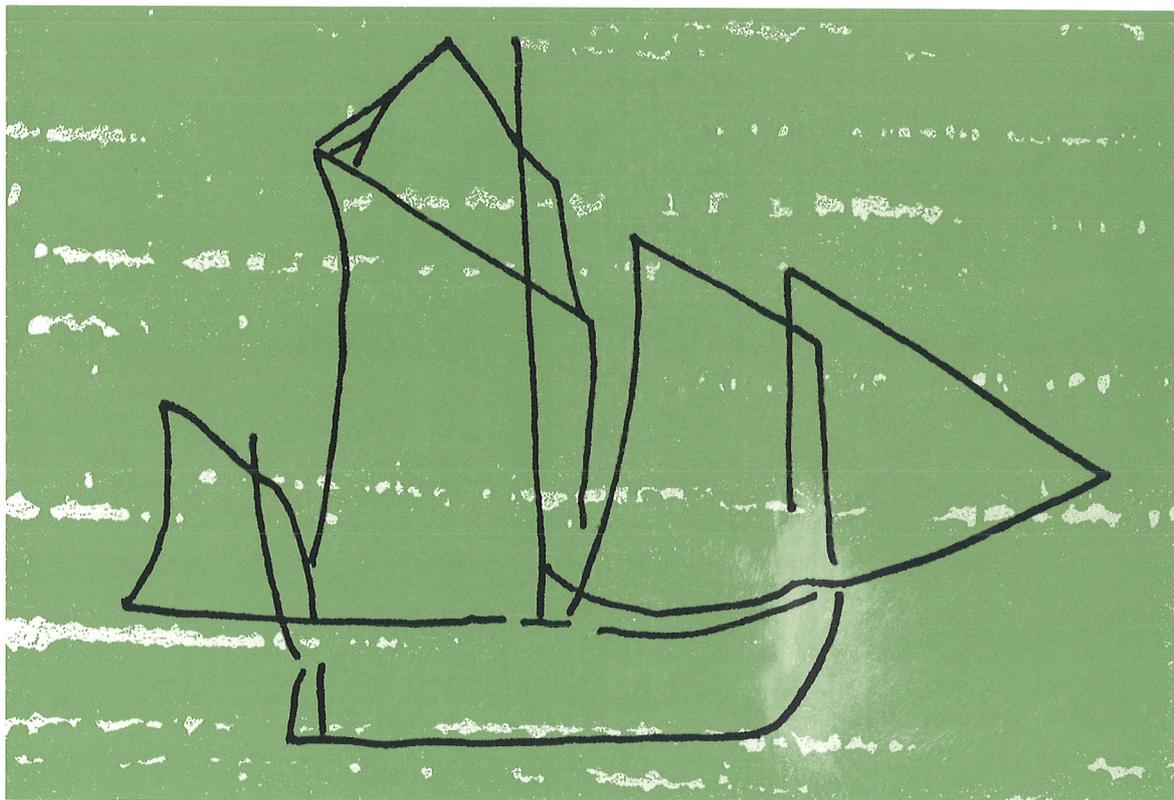


BERNIÈRES

OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE** 70 fr.
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE** 25 fr.
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- **CHEMINS DE RANDONNEE** 25 fr. unitaire
Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur :
 - La vallée de la Müe
 - La vallée de la Seulles
 - La vallée de la Capricieuse.
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes 3,50 fr. unitaire
Cartes contemporaines en quadrichromie 2 fr. unitaire
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie 5 fr. unitaire
- **L'EGLISE DE BERNIERES** 20 fr.
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES** 20 fr.
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** 20 fr.
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Une marée vert bronze à Bernières
- 5 - Le projet Berthélémy
- 6 - Deux siècles d'archéologie à Bernières
- 9 - L'Atelier d'arts plastiques
- 10 - Blocs exotiques non identifiés
- 13 - Histoire d'une rue
- 15 - Histoire des armoires normandes
- 20 - La manufacture de dentelle courseullaise
- 23 - La recette du flan aux algues
- 24 - Les activités 2000 de B.O.N.

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

195, avenue Fernand Tréhet
14990 - Bernières-sur-Mer

Composition du Bureau:

●Président:

Jean-Paul MAYER

●Vices-présidents:

Jean CUISENIER

Francis DOGNIN

●Secrétaire:

Dominique NERON-TAVERNIER

●Secrétaire adjoint :

Maryvonne MOTTIN

●Trésorier:

Stéphane MANDELKERN

●Rédacteur en chef :

J.P. Mayer

●Rédacteurs :

J. Cuisenier - Ch. Gardou - A. Flohic -

L. Girard - J. Le Délézir - M. Lequesne

- S. Mandelkern - J.P. Mayer - D.Néron

Imprimeur : Vicq à Flers

Editorial

En ces derniers jours de décembre, nous tenons à vous souhaiter une très bonne année 2001 et à vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé, de joie et de prospérité.

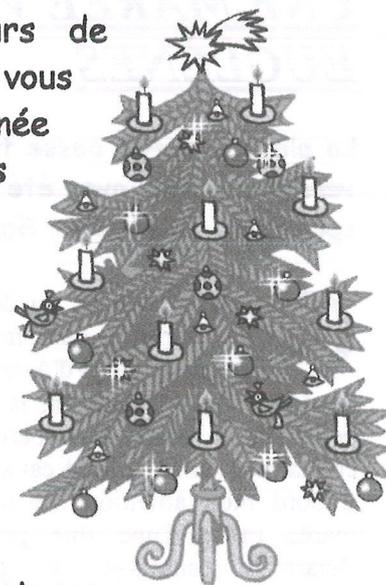
Comme vous pouvez en juger, B.O.N. est toujours présente, fidèle à son objet même, la mise en valeur de notre patrimoine culturel et la défense

l'environnement. Vous constaterez d'ailleurs la diversité des sujets abordés dans ce numéro, comme l'archéologie, la dentelle ou les armoires normandes ... Vous découvrirez avec intérêt les *euglènes*, ce qui nous permet d'attirer l'attention sur les risques toujours présents, voire grandissant, de pollutions en tous genres : chimiques tels les nitrates ; bio chimiques telle la station d'épuration, dont on ne sait toujours si elle remplit efficacement son rôle (voir la pollution marine de l'été dernier), dont on ne connaît toujours le coût final réel ; environnementales, telle encore la station d'épuration à l'intégration déplorable malgré les aménagements soi-disant prévus.

B.O.N. suit de près ces questions et a besoin de vous pour que ses actions aient encore plus de poids. Nous remercions ici les nombreux et fidèles adhérents qui lui manifestent depuis longtemps leur soutien et nous vous engageons, vous qui n'êtes pas encore adhérent, à le devenir.

Et à toutes et à tous, encore tous nos meilleurs vœux.

Jean-Paul MAYER



UNE MARÉE VERT BRONZE À BERNIÈRES : LES EUGLÈNES

La plage à marée basse transformée cet été en véritable *green*, recouverte de choses verdâtres, vous avez été très nombreux à nous le signaler et à nous interroger. Eminent spécialiste, Christiane Gardou fait le point sur cet étrange phénomène.

Cet après midi là, au début du mois d'août 2000, j'arrivais chez mes amis à l'extrémité ouest de la digue d'Asnelles ; nous projetions farniente et promenade sur la plage, l'une des plus belles de la zone du débarquement. Une odeur entêtante de bord de lac à eaux stagnantes attira tout d'abord mon attention. Le sable était couvert à marée basse d'une fine pellicule vert bronze. Bizarre ? pensais-je à priori, les algues filamenteuses du genre *Vaucheria* auxquelles je pense ne se développent qu'en estuaire, marigots des bords de la Seulle ou de l'Orne. Rapidement, tout en me promenant, je prélevais un échantillon de ce sable que, faute de récipient adéquat, je plaçais dans un mouchoir en papier. Le soir, en rentrant à Bernières, je faisais un rapide montage que j'observais au microscope : rien, pas un seul filament d'algue. Le 15 août, après un court détour par la plage de Bernières où rien de suspect n'attire mon attention sur notre sable communal, je retourne à Asnelles pour voir mes amis et faire un prélèvement plus conforme avec ma formation scientifique : un récipient en verre et une spatule de peintre bien propres.

De retour à Bernières et comme je suis pressée de conforter mon hypothèse de départ, j'effectue une préparation rapide : un verre d'eau, une pincée de sel de mer, on remue, un compte goutte, montage entre lame et lamelle et observation au microscope. La routine en quelque sorte pour quelqu'un qui a déjà observé pendant plus de trente ans ce qui se passe de grand ou petit sur ces grèves. Je m'attendais à une algue filamenteuse, statique et me voilà devant un pullulement de minuscules êtres vivant, unicellulaires, flagellés et frétilants. Une certaine agitation m'envahit : « voyons, restons calme, je n'ai jamais vu cette petite chose là sur les plages du débarquement depuis que nous nous fréquentons ». Après quelques instants de perplexité, les réflexes du chercheur, bien que mis de côté depuis deux ans et demi, reviennent très vite grâce à une pratique d'environ quarante ans. Ma

préparation rapide ne me permet pas d'avoir des conclusions fiables.

Me voici donc à préparer une eau de mer synthétique et aseptisée : eau minérale bouillie et refroidie enrichie de sel de mer à raison de 35 grammes par litre. Ma bascule de ménage qui me sert d'ordinaire pour les confitures ou les gâteaux, change pour une fois d'objectif. Nouvelle préparation, dans les règles de l'art cette fois-ci, un peu de sable sur une pointe de scalpel passé à l'alcool puis posée sur une lame de verre bien nettoyée, une goutte de mon eau de mer stérilisée, lamelle propre, œil dans le biniou : cela grouille de plus belle !

Mais, sur la plage à marée basse, il peut pleuvoir : est ce que nos petites choses résisteraient en eau douce ? Troisième préparation avec une goutte d'eau non salée mais stérile, microscope : cela fourmille toujours. Et si ma bestiole aimait les nitrates ? Autre préparation avec un peu d'eau additionnée de salpêtre (nitrate de potassium) qu'on récolte facilement en grattant quelques vieux mur (à Bernières inutile d'aller très loin, on en trouve même avec des graffitis vieux de plusieurs siècles) : mes petites cellules sont encore en pleine forme !

Résumons nous : être vivant, mobile, une seule cellule microscopique, flagellée et colorée par des pigments vert bronze, vivant en eau de mer mais résistant aussi en eau douce même nitratée et enfin capable d'envahir nos plages. Dans ma tête la phrase favorite de ma petite fille Ariane, deux ans, murmure : "C'est quoi ça ?". Me voilà donc recyclée vers mes chers bouquins : l'atmosphère devient fébrile et la table de ma salle à manger commence à ressembler à l'une des paillasses de mon ancien laboratoire, pleine de livres, de préparations et de schémas divers. C'est à ce moment là, bien entendu, que mes amis d'Asnelles viennent aux nouvelles et que je leur décris la raison de ma perplexité.

Éliminons les stades larvaires mobiles de quelques animaux marins comme ceux de l'oursin ou larve *pluteus* et du crabe ou larves *Zoë* et

Mysis qui n'ont pas cette forme. Mais quelle est la forme de la larve des vers marins ? Mon Diplôme de Biologie Marine remonte à 1957 et, avec l'âge, c'est connu, la mémoire aurait tendance à s'estomper. Bien entendu, je mets un temps fou à trouver le livre adéquat pour éliminer aussi cette hypothèse.

Alors que reste-t-il ? Peut être s'agit-il d'une pollution ? Parfois en été nous avons un pullulement microbien sur nos plages à base de colibacilles tels que les *Escherischia coli*, mais leur forme ne correspond pas du tout à ce qui se trouve sur la platine du microscope.

Et si, en tant que botaniste, je m'intéressais plutôt à une algue ? C'est verdâtre donc peut-être végétal. Au laboratoire, on cultivait dans des ballons de verre de petites algues vertes unicellulaires parfois flagellées et qui se développaient très bien sur des milieux dessalés, riches en nitrates et en matières organiques. Je me souviens que leur forme approche de ce que j'ai pu observer, mais dans un vert plus franc.

J'en suis là de mes réflexions quand le Maire d'Asnelles, alerté par mes copains, appelle au téléphone. Lui faisant part de mes observations et de mes hypothèses multiples (eaux peu salées, riches en nitrates, grouillement de la chose, etc.), nous convenons d'un commun accord qu'il vaudrait mieux prévenir la DDASS (1) et IFREMER (2), ce qui fut fait.

Le diagnostic d'IFREMER arrive le 29 août. Entre temps la foulditude à flagelles s'est propagée jusqu'à Bernières et bien au delà. Les Berniéristes, inquiets posent de multiples questions. IFREMER est formel : il s'agit d'Euglènes. Je n'en crois pas mes yeux, le seul groupe pour lequel je n'avais pas de documentation. Ils sont formels : «... l'algue ne présente pas de risques pour la santé humaine, mais leur développement important traduit très vraisemblablement des apports excessifs de sels nutritifs (nitrates et phosphates en particulier) au milieu marin ... ». Il faut ajouter aussi que c'est un groupe d'algues que l'on n'a pas su longtemps où classer, parfois chez les algues vertes à cause de leurs pigments, parfois chez les brunes à cause de leur constitution cellulaire. J'avais aussi compris depuis quelques jours qu'elles étaient décourageantes pour toutes les bonnes volontés. Heureusement le 13 septembre, l'un des chercheurs d'IFREMER que je réussis à contacter, m'envoie très généreusement la documentation qui me fait défaut. Celle-ci et ce que j'ai pu glaner à la bibliothèque universitaire de Caen indique que les euglènes sont généralement répandues dans les eaux douces et beaucoup plus rarement dans le milieu marin plus ou moins dessalé. D'après

BOURRELLY (3) ce groupe renfermerait une quinzaine de genres avec près de 700 espèces, souvent spécialistes des eaux polluées riches en matières organiques : cet auteur en donne une rapide description et des schémas explicites. Je retourne donc sur le sable de la plage pour un nouveau prélèvement afin de déterminer plus précisément l'espèce qui sévit chez nous, mais à mon grand regret la peinture vert bronze a disparu de la côte au moment où, enfin, je devenais performante.

Ce pullulement d'Euglènes n'a rien à voir avec les pollutions par les algues vertes qui envahissent les côtes bretonnes. La bibliographie écologique consultée précise cependant à leur propos : « ... les Euglènes sont généralement proches du fond, ou vivent dans les flaques littorales. Cependant il leur arrive de pulluler dans le phytoplancton sur les côtes de Norvège, ..., on les trouve aussi en eau douce dans des flaques temporaires, les mares à canards et dans les estuaires... ». Une série de questions m'assaillent tout à coup. Moi qui pensais que depuis une fameuse tempête de 1610 nous avions enfin réussi à fourguer la Seulle et son estuaire à nos voisins et amis les courseullais, il ne nous resterait que la peinture vert bronze fourmillante ? Et puis, avec les changements de climat que les médias nous rabâchent, notre Côte de Nacre serait-elle en train de se dessaler comme la Baltique ? Et les nitrates, d'où pourraient-ils bien venir ? Enfin me voilà prise dans un dilemme : j'aimerais bien que mes petites Euglènes reviennent sur la plage pour que, en tant que chercheur, je puisse enfin mettre un nom sur leur petite frimousse, mais si elles doivent être le signe d'une pollution quelconque par baisse de la salinité de l'eau de mer, par afflux de nitrates ou de je ne sais quoi d'autre, je préférerais qu'on les fasse disparaître de notre plage et de celles de la région ■

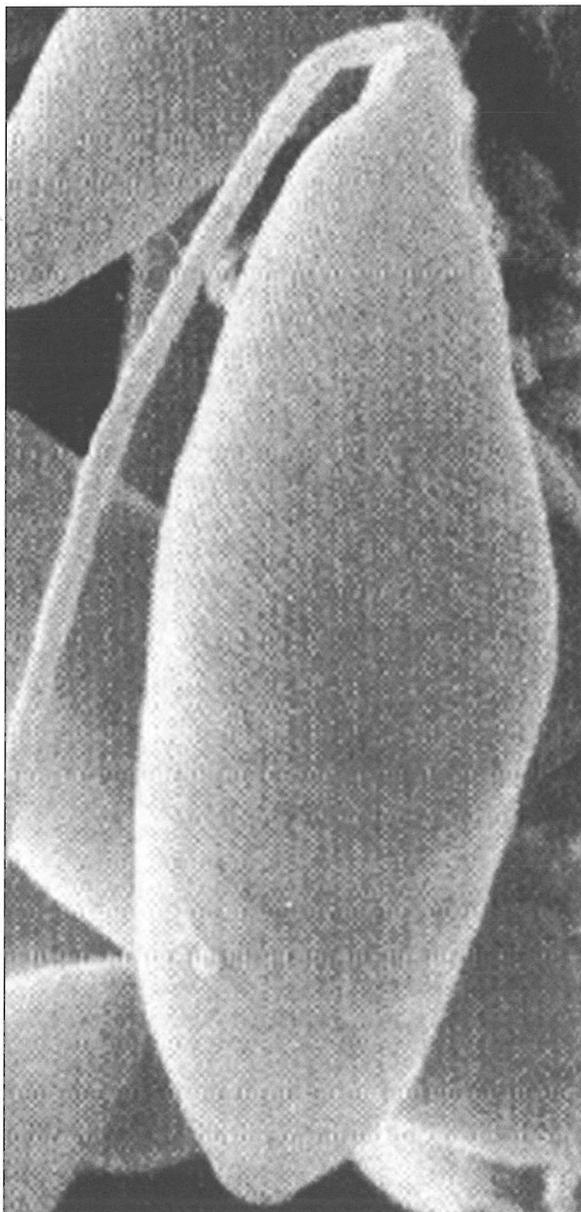
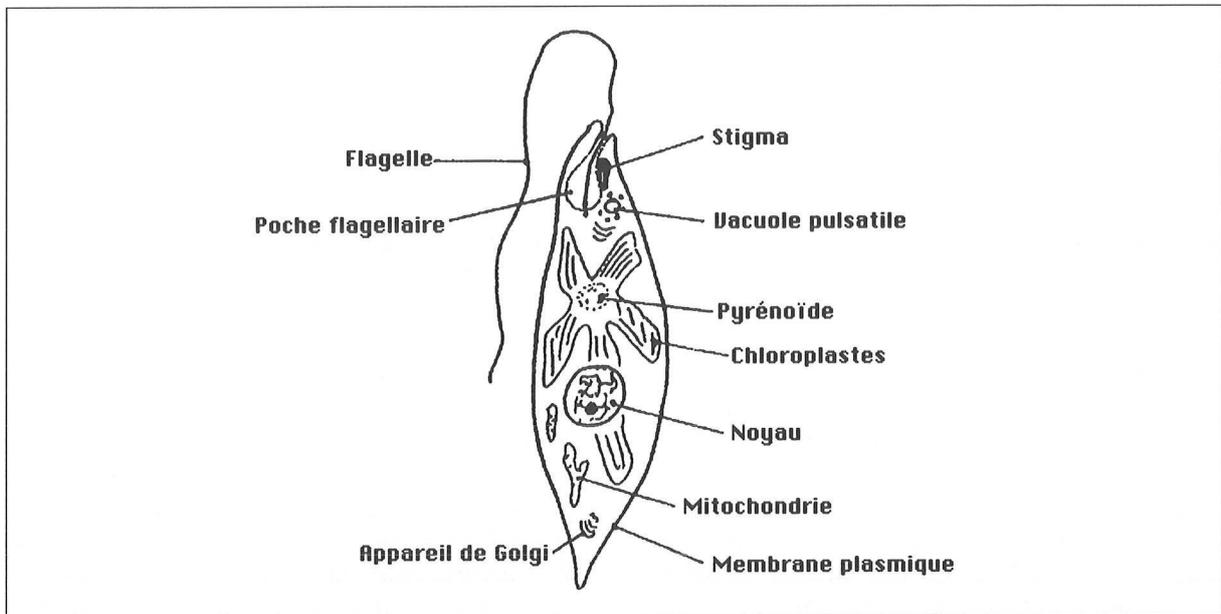
Christiane GARDOU

PS : Vous découvrirez néanmoins dans ce bulletin une excellente recette de ... flan aux algues que je tiens à vous confier, n'étant nullement rancunière envers les euglènes !

(1) DDASS, Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale.

(2) IFREMER, Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER.

(3) BOURRELLY, 1970, *Les algues d'eau douce*, tome III, Boubée ed., 512 p.



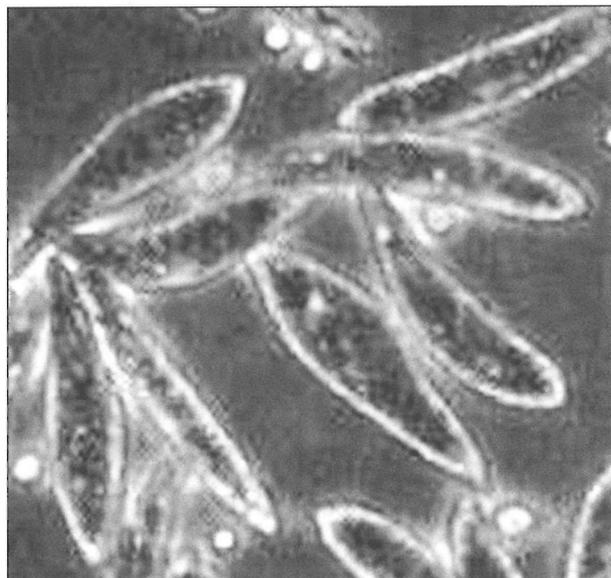
Assoiffés de culture que vous êtes, vous découvrirez ici tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les Euglènes sans avoir jamais osé le demander !

Ci-dessous, voici un groupe d'euglènes évoluant nonchalamment sous microscope.

Ci-contre, une euglène isolée de ses congénères, toujours sous microscope.

Ci-dessus, le schéma descriptif d'une euglène.

Avouez que la diversité et la richesse des sujets abordés par B.O.N. vous laisse pantois !



PROJET BERTHELEMY (suite)

Tous les lecteurs du bulletin de B.O.N. connaissent le projet "Berthélémy". Il s'agit d'un important travail de recherche que mène notre association depuis bientôt cinq ans autour des peintres berniers Pierre-Emile (1818-1894) et Emile-Valentin (1855-1928) Berthélémy, le père et le fils.

Peintre de marine, Pierre-Emile se fait une spécialité des scènes dramatiques de tempêtes et de naufrage. Sa maîtrise du dessin l'orienté également vers la gravure grâce à laquelle il publie dans certains journaux comme *l'Illustration nouvelle* ou le *Progressif cachois*. Emile Valentin suit les traces de son père mais est aussi attiré vers les scènes rurales et la vie de tous les jours dont il nous a laissé des traces dans ses "scènes de genre". Il fut le témoin attentif de la vie de Bernières, notamment par le biais de la photographie, mais c'est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Peu connus du grand public mais davantage des institutions publiques (Pierre-Emile est présent dans de nombreux musées français et étrangers ; Emile-Valentin est peintre officiel de la Marine), il aura fallu beaucoup d'efforts d'investigations pour connaître un peu du détail de leur vie :

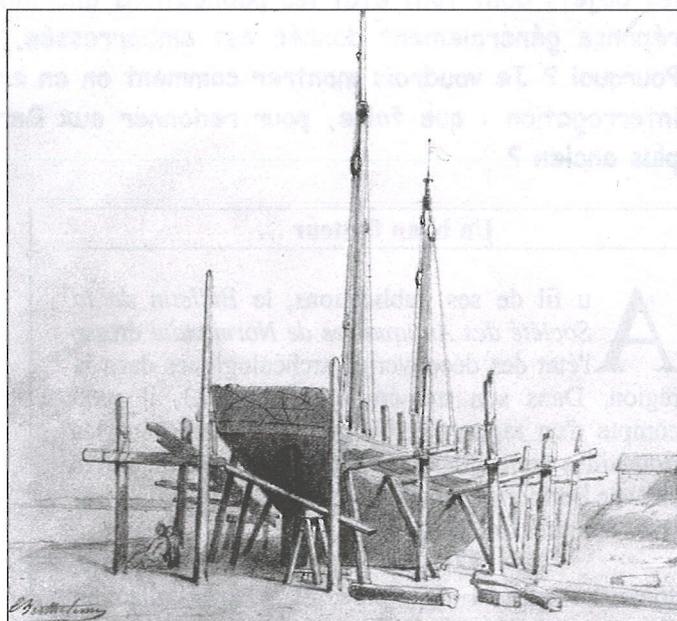
Leur vie professionnelle : depuis l'école municipale de Rouen jusqu'à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où Pierre-Emile fait un bref passage. Leurs fréquentations : Fromentin, Rosa Bonheur, Boudin, sans doute Millet, peut-être Monet, peintres qu'il a connu à Paris où il vivait une moitié de l'année, dans sa maison de Montmartre.

Leur vie familiale, depuis Rouen d'où ils étaient originaires et où ils sont tous les deux nés, jusqu'à Bernières où vivait une grande partie de leur famille. La lecture de leur arbre généalogique comportent des noms de famille tels Blin, Hettier, Letellier, Robillard, qui sonnent familièrement aux oreilles bernières.

Au travers de ces artistes, c'est la connaissance de notre village, de sa région et de la vie de ses habitants à cette époque que nous observons.

Le travail que mène notre association va aboutir à un premier résultat. Nous allons éditer d'ici quelques mois une plaquette de vingt-quatre pages sur Pierre-Emile Berthélémy, synthétisant l'essentiel de nos connaissances sur sa vie, avec des reproductions en couleur d'une sélection de ses peintures et dessins. Cet ouvrage, le premier consacré à cet artiste, sera diffusé tout d'abord à nos adhérents puis à un plus large public ainsi qu'aux propriétaires d'œuvres et aux institutions (musées, fonds artistiques, archives, bibliothèques et librairies,) à qui nous le proposerons, peut-être par souscription.

Ambitieux, cet ouvrage aura pris davantage de temps que prévu, mais aujourd'hui, nous pouvons dire que l'aboutissement est proche ■



Stéphane MANDELKERN

DEUX SIÈCLES D'ARCHEOLOGIE A BERNIERES

Il est peu d'emplacements, à Bernières, qui ne recèlent de vestiges du passé, dans le bourg comme dans les hameaux, dans la campagne comme sur le rivage de la mer. Deux siècles de trouvailles archéologiques l'attestent, dont les dernières sont tout à fait récentes, puisqu'elles datent de l'an 2000. Les publications savantes et les notices administratives ne manquent pas. Mais à la question souvent posée par les habitants de Bernières : "Où trouver les objets dont font état les publications anciennes ou les rapports de fouilles récents ? ", la réponse généralement donnée est embarrassée, quand elle n'est pas franchement négative. Pourquoi ? Je voudrais montrer comment on en est arrivé là. Cela va m'amener à soulever une interrogation : que faire, pour redonner aux Berniérais la connaissance de leur patrimoine le plus ancien ?

Un bilan flatteur ...

Au fil de ses publications, le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* dresse l'état des découvertes archéologiques dans la région. Dans son numéro de 1921-1923, il rend compte d'un rapport établi par M. Doranlo sur les trouvailles archéologiques faites provenant de divers sites de Bernières. En voici la substance. J'y joins mes commentaires (*en italiques*).

En 1921, M. Dupray de la Maherie, conseiller général de l'Orne, offre une collection d'objets au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, recueillis une soixantaine d'années auparavant dans sa propriété de Bernières, (*aujourd'hui propriété des héritiers de Douville*). Ce sont :

- des armes et des outils de fer, notamment une longue et large épée à longue soie de secteur quadrangulaire, terminée par un bouton globuleux, trouvée à côté d'un squelette qui a été aussitôt de nouveau inhumé. Doranlo date cette arme de l'époque de La Tène I ou II (*soit 475-300 ou 300-120 av. J.C.*); un fer de lance; une tête de javalot; des clous et des anneaux.
- des dents et des ossements d'animaux, en particulier sept défenses de sanglier et des bois de cervidés.
- de nombreuses pièces de céramique, notamment de la poterie à émail plombifère comme on en trouve dans les habitats gallo-romains, et de la poterie rouge vernissée unie ou ornée. Deux des sept pièces unies portent des signatures : l'une, VXTVLIM, est une

estampille connue d'un fabricant dont les produits se retrouvent dans le centre de la Gaule, dans le nord de la France actuelle et en Belgique; l'autre, ENTILIS, pour GENTILIS FECIT, est une estampille dont les produits se retrouvent dans la même aire de dispersion, mais plus à l'Est. Quant aux pièces de céramique rouge vernissée ornée, l'auteur du rapport en relève deux, pour l'intérêt des motifs qu'elles comportent : un personnage ailé tenant un objet dans sa main gauche élevée (un amour?), un héros nu, casqué et armé d'une lance.

Doranlo rapporte en outre "la tradition encore conservée à Bernières (*en 1921 donc*) et qui raconte que vers 1860 des travaux de terrassement mirent au jour plusieurs puits antiques qui révélèrent l'existence dans le parc et dans le hameau de La Crieux d'un habitat assez étendu qui, datant d'une haute antiquité, s'est continué jusqu'à une époque assez rapprochée" (p.424). (*A ma connaissance, l'un, au moins, de ces puits antiques est encore visible de nos jours au hameau de La Crieux*).

Poursuivant son rapport, Doranlo fait état de deux haches polies en silex de grande dimension, offertes par M. Hettier (*ancien fief Pelloquin, route de Courseulles, côté Sud*), de deux autres haches provenant de la station néolithique de La Rive (*sans autre précision de lieu*), dont on peut voir l'outillage au musée scolaire (*Bnières aurait donc eu un "musée scolaire" ? Les directeurs d'école qui se sont succédé, depuis Jacques-Magloire Tostain, l'arrière-grand-père du signataire de ces lignes, jusqu'à René*

Deschamps, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, ont tous manifesté une grande activité pour mettre en valeur le patrimoine de la commune à l'échelle régionale. Quelque ancien Bernierais aurait-il souvenir de ce musée ? Que sont devenues les pièces de collection qu'il conservait ?). Et encore au fief Pelloquin, des monnaies de bronze datant de Néron et de Constantin.

....mais controversé

Mais ce n'est pas tout. Au lieu-dit Tombettes, ou Les Fosses de Tombettes, Doranlo rapporte que l'on a exhumé à diverses reprises des cercueils en pierre, des tuiles, des traces de maçonnerie avec ciment, des meules à grain, des vases et des monnaies d'or et argent. On y a même signalé en 1892 la découverte d'une statue" (p.425). Deux informations publiées dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, n°31, 1916, p.434, et n°32, 1917, p.275, signalent qu'une partie de cette statue, une jambe, deux fragments de cuisse et de genou seraient au presbytère de Saint-Aubin. Les informations relatives aux trouvailles faites à Tombettes sont confuses. Certains y situent un camp romain, d'autres situent ce dernier au lieu-dit Les Bruyères, commune de Bény. Le fait est que la topographie du lieu est aujourd'hui encore bien déchiffrable, et que les indices y sont nombreux).

Enfin, notre auteur, Doranlo, signale qu'au lieu-dit La Rive, on a trouvé," lors de l'établissement du chemin de fer, des monnaies, des tuiles et un squelette" (p.425) et qu'en 1920, "des aqueducs ont été mis à découvert par un ras de marée et que la direction de ces canaux ne permet pas de les attribuer à des conduites d'eau de mer pour d'anciens parcs à huîtres" (*Il y avait en effet des parcs à huîtres à l'emplacement du jardin de l'ancienne propriété dite La Cassine, dans une zone marécageuse traversée par l'avenue Victor Tesnières toujours inondée l'hiver*). Quant au rivage de la mer, Doranlo et Gidon indiquent qu'on a trouvé au voisinage de la Brèche des

Ormes (au droit de l'actuelle rue du Royal Berkshire), une chaussée bétonnée longue de sept mètres et large de trois, formée d'assises de galets et de cailloutis, sensiblement



La statue de la Déesse-Mère 1^{er} siècle ap. J.C., découverte au Cap Romain

perpendiculaire à la dune, une aire carrée de cinq mètres de côté avec les traces d'un mur et d'un dallage s'engageant sous la chaussée bétonnée, puis, à cinquante mètres de la Brèche, un dallage en grandes pierres calcaires irrégulières (*Quand les tempêtes d'hiver emportent le sable, on peut encore voir ces substructures, mais rien ne permet de les dater*).

.... et finalement désastreux

Dans les conditions de l'époque, le bilan des trouvailles archéologiques faites à Bernières était donc flatteur. Si l'on ajoute qu'au lieu-dit Le Castel, sis dans les limites actuelles de la commune de Saint Aubin, on signalait déjà des vestiges gallo-romains, et qu'au lieu-dit Les Fossés de Saint-

Ursin, on avait déjà relevé des cubes de mosaïque romaine, on peut conclure que les objets mis au jour étaient assez nombreux et variés pour qu'un musée local puisse évoquer la richesse et l'ancienneté de son patrimoine antique.

On ne peut donc manquer de soulever l'interrogation : que sont donc devenues ces trouvailles ? Dès après la guerre de 1939-1945, je m'en suis enquis auprès des maires de l'époque, le baron Brunet, Louis Tesnières, puis Achille-Henri Min. Ils m'ont rappelé qu'à leur connaissance, les objets mentionnés dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de Normandie* avaient été déposés au Musée de cette Société, puis remis à Caen, et qu'ils avaient probablement été détruits par les bombardements. Elu au conseil municipal en 1983, j'ai voulu reprendre l'enquête. L'un de mes collègues d'alors, directeur du Musée de Normandie, m'a confirmé que ces objets avaient bien été mis en caisse et conservés avec les réserves du Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, dont les fonds avaient été versés par la suite au Musée de Normandie, mais que ces caisses avaient été partiellement détruites et que les objets qui pouvaient en rester n'étaient plus identifiables.

Il fallait donc se rendre à l'évidence. Du plus ancien passé de Bernières, tel, du moins, que les érudits du XIX^e siècle et leurs successeurs du début du XX^e siècle avaient tenté de le dégager, il ne restait plus rien, sinon de sommaires descriptions dans les publications savantes.

Pour rendre son passé archéologique à Bernières, il fallait donc tout reprendre par le commencement.

Et maintenant, que faire ?

De puissantes et bonnes raisons y incitaient alors. De nouvelles raisons y incitent plus encore aujourd'hui.

Déjà, lors de l'occupation allemande de 1940 à 1944, d'importantes découvertes avaient été faites au lieu-dit Le Castel, également appelé Cap Romain, dont la pièce la plus significative était la statue gallo-romaine de la Déesse-Mère (1^{er} siècle après J.C.) maintenant exposée au Musée de Normandie à Caen. Lors de travaux à

l'emplacement du cimetière entourant l'église, des sarcophages de l'époque saxonne (VI-VIII^e siècles) avaient été dégagés. Plus récemment, des terrassements dans le jardin de l'ancienne mairie, entre 1983 et 1987, avaient permis de découvrir des tuiles romaines. Certes, ces trouvailles étaient fortuites. Aussitôt signalées à la Direction régionale des Affaires Culturelles, elles confirmaient ce que les découvertes antérieures avaient montré : le bourg, les parages du Castel, les hameaux de La Rive et de La Crioux, l'ancien hameau de Tombettes, les parcs des grandes propriétés, un certain nombre de sites en plaine sont assez riches de vestiges pour qu'on puisse reconstituer, par l'archéologie, le passé lointain de Bernières. Deux fouilles de sauvetage, l'une sur l'emplacement de l'usine d'épuration, l'autre sur le site jouxtant les ateliers municipaux (voir BON n°14), ont brillamment établi que les établissements humains se sont succédés sur notre terroir depuis le néolithique, en passant par l'âge du bronze, les âges du fer, le gallo-romain, le saxon et le médiéval.

Bien plus. L'on dispose, depuis le 29 janvier 1996, d'une liste complète des sites et indices de sites de la zone archéologique de Bernières, avec leur localisation cadastrale précise, et une brève indication de ce qu'on y trouve ou peut y trouver.

Pour conclure

Des objets ont été recueillis lors des fouilles de sauvetage. D'autres viendront au jour lors de travaux de voirie, lors de terrassements préliminaires à de nouveaux lotissements. Les temps approchent où l'on pourra montrer ces objets en photographie ou en dessin. Les temps viendront où on les montrera eux-mêmes, avec la documentation qui les fera parler. Il faut rendre à Bernières le passé qui façonne son identité. Aux temps prochains des groupements de communes, ce qu'on nomme "l'intercommunalité", il faut que Bernières affiche sa volonté propre dans un domaine où cette commune peut exceller : celui de la culture, qui commence par le travail de mémoire, cette autre forme de la solidarité. ■

Jean CUISENIER

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Pour la seconde fois, le bulletin de B.O.N. nous ouvre ses colonnes. Afin de ne pas lasser les lecteurs, nous ne nous référons pas à l'historique de l'association. Rappelons seulement que l'Atelier d'Arts Plastiques est né en 1983. C'est donc, avec le Club de la Chaudière et la Bibliothèque, la plus ancienne association de Bernières ... qui s'achemine tranquillement vers ses vingt ans d'existence.

Cette permanence témoigne de sa vitalité d'autant que, cette année, il a fallu pousser les murs pour accueillir les nouveaux inscrits. Nous comptons ainsi dix-huit adhérents.

Le brassage des différentes personnalités donne à l'atelier une « couleur » - sans jeu de mots - chaleureuse et créative permettant de mener à bien toutes les expériences plastiques entreprises.

Un élément nouveau intervient également : l'arrivée de jeunes femmes très motivées dont certaines ont déjà une solide expérience professionnelle.

Nous avons choisi, cette année, de travailler davantage en extérieur, sur le motif « cours et rues du village ».

Nous étudions également le modèle habillé grâce aux membres de l'atelier et à leurs amis qui acceptent de poser.



Signalons enfin que six cents personnes sont venues visiter notre exposition annuelle, début juillet, à la salle polyvalente, en dépit d'une météo peu engageante et de l'arrivée plus tardive des touristes.

Rendez-vous alors en juillet 2001 en souhaitant que vous serez toujours nombreux à nous témoigner par votre présence votre sympathie ■

Catherine MARTIN – Denise LAMIRAND
Annick FLOHIC

BLOCS EXOTIQUES NON IDENTIFIÉS

DEUXIÈME PARTIE

Plusieurs blocs de roche sont disséminés sur l'estran face aux falaises du Cap Romain séparant les communes de Bernières et de Saint Aubin. Pouvant atteindre des dimensions importantes, ces mystérieux blocs dits exotiques nous obligent à remonter dans le passé afin de connaître la vérité sur leur présence à cet endroit aujourd'hui. Dans le précédent numéro, nous avons progressivement écarté différentes hypothèses pour reconnaître que les blocs ont existé antérieurement à la période des Celtes et des Gaulois. Les hommes préhistoriques qui peuplaient la région y seraient-ils pour quelque chose ?

Pour percer le mystère de la présence des "gas" sur cette plage, un indice utile, si ce n'est primordial, est d'en connaître leur pétrographie (nature de la roche). Leur étude montre qu'ils sont faits de roches cristallines (granites), métamorphiques ou sédimentaires (grès), dont l'âge remonte au Paléozoïque aussi appelé Ère Primaire.

Si l'on cherche des roches paléozoïques en Normandie (figure 1), les plus proches sont

situées entre May-sur-Orne et Soumont, mais leur composition cristalline ou chimique est différente. Les autres affleurements sont trop éloignés pour expliquer la présence de blocs qui auraient été transportés par l'homme dit préhistorique. En effet, ceux-ci avaient des moyens de déplacement très limités et se contentaient de matériaux trouvés sur place ou dans un environnement proche.

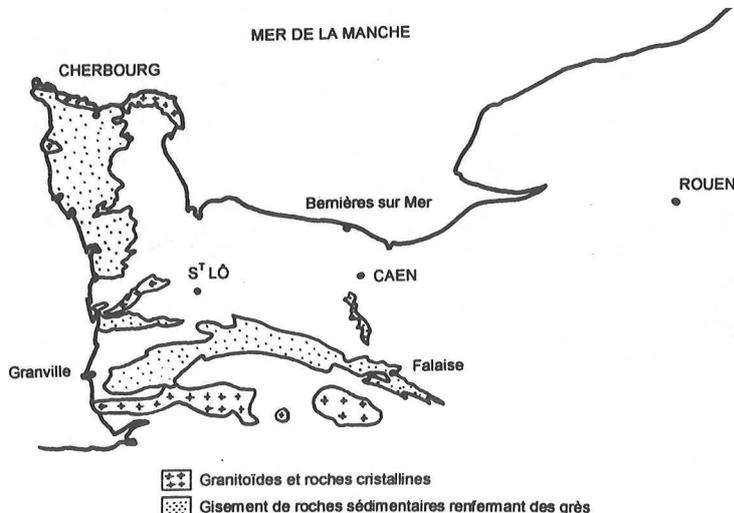


Figure 1 - Carte géologique schématique de la Normandie

Nous voici maintenant avec plusieurs informations. Ce ne sont pas des mégalithes mis en place par des êtres humains. Ce ne sont pas non plus des blocs naturels issus d'une formation rocheuse locale, ils proviendraient en fait, de par leur composition, d'affleurements côtiers

relativement éloignés (les plus proches étant vraisemblablement dans le Cotentin). Le mystère s'épaissit.

“Une fois que vous avez éliminé l'impossible, ce qu'il vous reste, aussi improbable que cela puisse paraître, est forcément la vérité”

disait un certain Holmes dans ses célèbres enquêtes. Si l'on suit cette "philosophie", il s'avère que le seul moyen de transport qui peut véhiculer des objets volumineux et lourds n'est autre que les glaces flottantes autrement dit les icebergs.

Pendant l'ère Quaternaire (-2 millions d'années à aujourd'hui), les fameux blocs exotiques ont semble-t-il été charriés à l'intérieur de radeaux de glace. Ceux-ci fondaient lors de leur périple vers des zones plus chaudes et laissaient tomber les roches emprisonnées sur notre rivage jusqu'où ils avaient dérivé.

Certains ont déclaré que la région d'où avaient été extraits les blocs était le Cotentin. Il semblerait plutôt que les blocs de roche proviennent en réalité de Grande Bretagne qui fut recouverte presque entièrement par une gigantesque calotte glaciaire (inlandsis) lors de phases de refroidissement du climat à la surface de la Terre,

notamment au Quaternaire pour la période qui nous intéresse. Le Cotentin est quant à lui resté "hors glace".

Les glaciations du Quaternaire

De grandes masses de glace permanente

Un glacier est une grande masse de glace provenant de l'accumulation de la neige, permanente à l'échelle humaine. Cette permanence n'est plus vraie à l'échelle des temps géologiques; les fluctuations du volume des glaciers, en relation avec des phénomènes astronomiques qui ont conduit à des fluctuations climatiques, ont été considérables, surtout à l'ère quaternaire. Ces fluctuations ont entraîné des variations importantes du niveau de la mer, et donc de la géographie des terres émergées.

Il y a 20.000 ans, la Manche n'existait pas.

La dernière période glaciaire qu'on connait sur la Terre a commencé il y a environ 120 000 ans, et s'est achevée voilà quelques milliers d'années seulement. Celle-ci connaît des périodes très froides entrecoupées de légers réchauffements. Le dernier maximum de froid est assez récent : 20 000 ans, période pendant laquelle l'homme de Cro-Magnon a coexisté avec une énorme calotte glaciaire dont les 50 millions de km³ écrasaient une bonne partie de l'hémisphère nord.

Du fait de la présence du gigantesque inlandsis scandinave qui s'étendait sur une grande partie des îles britanniques et d'une forte baisse du niveau des mers (environ -130 m) inhérente à l'accumulation de cette glace, le recul des mers a été tel que la mer de la Manche n'existait pas. Au centre de son emplacement, coulait un long fleuve, alimenté par des affluents comme la Seine et la Tamise, qui se jetait directement dans l'océan Atlantique alors situé plus à l'ouest, bien au large de Brest. La température moyenne était inférieure de 5 °C à celle d'aujourd'hui, et le nord de la France était plongé dans un climat sibérien.

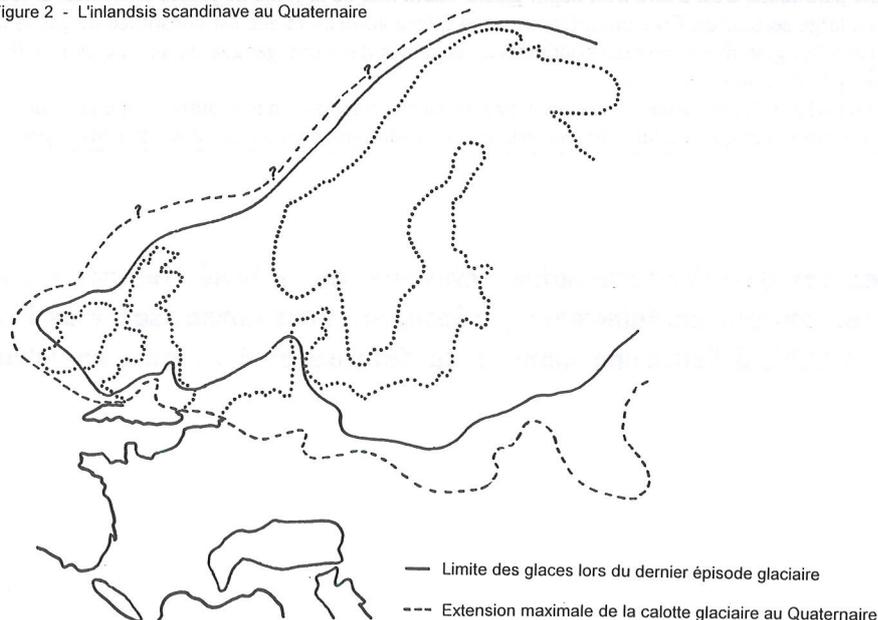
L'érosion glaciaire

Les glaciers "s'écoulent", tel un fleuve solide très lent, de la zone d'alimentation où de grandes quantités de neige s'accumulent vers la zone d'ablation; avec le poids énorme de la glace,

ils exercent une érosion considérable du socle rocheux sur lequel ils glissent.

Lors des glaciations quaternaires, les glaces ont couvert, au moment de leur extension maximale, le tiers des terres émergées et la majeure partie de la Grande Bretagne pour le secteur qui nous concerne de bien plus près (figure 2).

Figure 2 - L'inlandsis scandinave au Quaternaire



Une langue glaciaire issue de l'inlandsis glisse lentement vers le littoral et pénètre dans la mer, tout en ayant détaché et emprisonné dans la glace des quantités de sédiments (*moraine*). Sa densité étant plus faible que celle de l'eau de mer, la langue de glace qui arrive à la mer a tendance à

flotter et se casse alors, formant les icebergs ou glaces flottantes : ce phénomène s'appelle le vèlage. Ces radeaux de glace dérivent ensuite au grès des courants marins, et déposent sur les fonds des mers les sédiments libérés par leur fonte (figure 3)

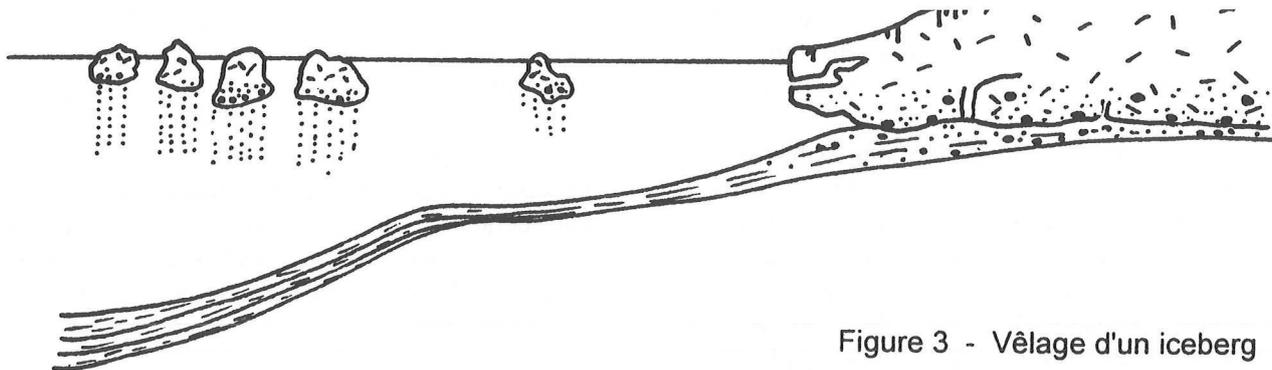


Figure 3 - Vèlage d'un iceberg

Les glaces flottantes ont sans doute circulé pendant une phase de transition lors d'un réchauffement climatique qui occasionna une remontée du niveau de la mer. Sans entrer dans le détail, il faut aussi prendre en compte l'enfoncement des zones alourdis par le poids de la glace associé à un soulèvement des secteurs périphériques, le phénomène s'inverse lors de la disparition des glaciers. Tous ces paramètres complexes ne sont pas encore très bien connus.

Par le jeu des périodes de refroidissement et de réchauffement, les glaciers

ont laissé sur place, aux emplacements de fonte, des sédiments grossiers mais surtout de beaucoup plus fins (*farine glaciaire*) qui furent transportés par des vents violents sur des distances considérables, constituant d'énormes dépôts de loess ocre et brun, ces terres particulièrement riches que l'on trouve dans notre région par exemple ■

Ludovic GIRARD

Un autre exemple de crise climatique : la Tillite de Feuguerolles.

Il s'agit en réalité d'une para-tillite, c'est à dire d'un dépôt glacio-marin issu de la fonte de glaces flottantes. D'épaisseur variable (jusqu'à 100 m), elle couvre un large secteur du Cotentin à Domfront et même au-delà, et elle est constituée de galets usés et striés, indiquant que le matériel est issu à l'origine d'une moraine continentale, englobés dans une gangue de sédiments très fins. L'existence de blocs largués (*drop-stones*) a pu être mise en évidence.

A la fin de l'Ordovicien (-430 millions d'années - ère primaire), la Terre présentait un tout autre visage puisque "notre région" était alors proche du pôle sud, le Sahara était quant à lui recouvert d'une calotte glaciaire d'où partaient ces fameuses glaces flottantes.

Vous vous posez des questions sur notre environnement ? N'hésitez pas à nous en faire part. Nos spécialistes sauront certainement y répondre. Vous connaissez tout l'intérêt que porte B.O.N. à l'environnement, à sa défense et à sa mise en valeur.

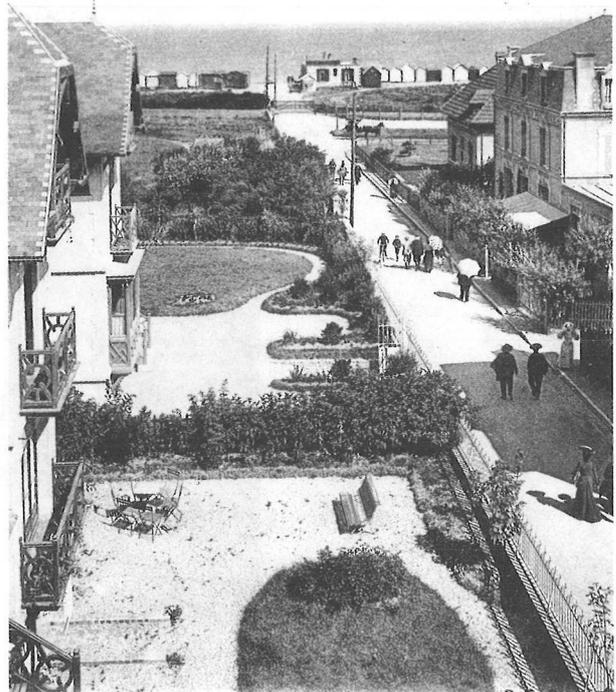
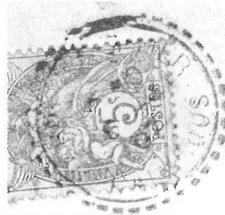
HISTOIRE D'UNE RUE

Après avoir recensé les noms et brossé un bref historique des rues de Bernières, il nous paru intéressant de découvrir maintenant l'histoire même d'une rue. Nos recherches nous conduisent tout d'abord rue du Régiment de la Chaudière. Saviez-vous que cette rue était appelée *rue de la Follerie* avant la Révolution. (*follerie* : filet de pêche) ? L'appellation de *rue de la Mer*, ou *rue de la Gare*, a pris le relais pour devenir aujourd'hui *rue du Régiment de la Chaudière*.

Nous pouvons partager cette rue en deux parties. La première, la plus récente, de la départementale jusqu'au carrefour avec la rue *Hervé Leguillon*, est certainement la partie la plus contemporaine, remontant à l'époque des bains de mer, seconde moitié du 19ème siècle. L'ancien Hôtel Belle Plage est devenu le 6 juin 1944 à 10 h. 20 le premier bureau de presse anglo-canadien (archives radiophoniques et cinématographiques). Cet hôtel restaurant a été divisé en appartements durant les années soixante. Des villas 1900, il n'en reste plus que quatre, deux de chaque côté, telles *La Brise* ou la *Villa Sans Soucis* par exemple, les autres ayant été détruites lors du Débarquement. A titre anecdotique, vous remarquerez les bordures des trottoirs éraflées, marquées par les chenilles des chars et des engins du Débarquement, heureusement sauvegardées lors des récents travaux de réfection.

La seconde partie de la rue est tout à fait intéressante sur le plan architectural car nous y trouvons tous les éléments caractéristiques du village. Il reste plusieurs maisons fin 17ème, début 18ème siècle, typiques par leurs façades en pignon avec deux grandes portes fenêtres jumelles et escaliers extérieurs ou traces d'escalier. Les toits sont typiques par cette forme en «pas d'hirondelle» ou «pas de moineaux». Il y a souvent des puits à l'intérieur des cours et parfois des écoulements des pierres à évier sont en saillie.

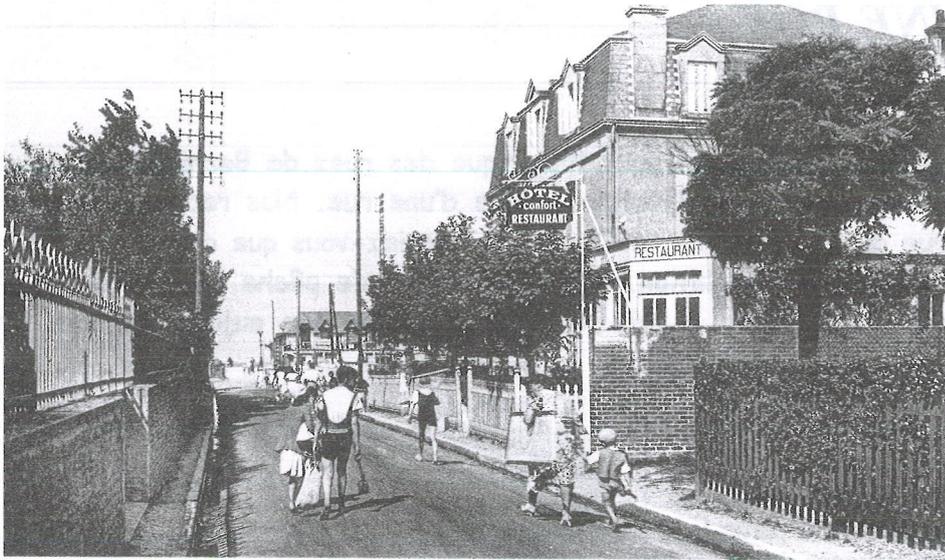
Signalons entre autres maisons le Clos Chante-Pie (qu'il faut prononcer *cante pie* en patois normand), demeure de la famille BLIN avant la Révolution. Monsieur BLIN fut le premier maire de Bernières en 1790. Son petit-fils, l'abbé BLIN, était cousin de Pierre Emile Berthelemy, notre peintre bien connu qui, vivant à Paris six mois par an, avait également un atelier dans cette maison. A remarquer une particularité : la présence d'os insérés dans la maçonnerie, visibles sur le mur



Vue de la rue de la Mer (la gare), prise vers 1900 pignon. Etait-ce pour drainer les murs, était-ce un rappel de niveau, ou encore pour mettre à sécher les filets de pêche ?

En face de cet ensemble de maisons, remarquons le mur d'enceinte du fief de Semilly, l'un des cinq châteaux de Bernières. Il faut souligner la qualité de la construction et la hauteur de ce mur. Et vous connaissez certainement le pavillon Louis XIII inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques.

Juste après, la villa Canchy, qui reste un témoignage de ces grandes villas pensions de



famille, a appartenu au docteur Lennertz dès 1915
(source : rôle des Impôts).

En face de la Villa Canchy, vous remarquerez la cour dite *des dentellières* ainsi que sur sa gauche, une belle grange.

L'étude des cadastres de 1829 montre la nécessité d'aligner les clôtures des propriétés BLIN, LEGUILLON, LEROUX, GOSSELIN, PALFRESNES.

Le fief de Sémilly appartient selon les indications portées sur ce cadastre à la famille Criquet.

Sur un autre document cadastral de 1887, le fief appartient alors à la famille AUVRAY. Dans

la rue de la mer, nous relevons les noms des propriétés LEGUILLON, PALFRESNES, alors que celle de BLIN est devenue BERTHELEMY. Et nous voyons figurer LEFORT et ARTHUR.

Nous reprendrons nos découvertes dans un prochain bulletin. Mais d'ores et déjà la plaquette éditée par B.O.N. et en vente au Syndicat d'Initiatives vous permettra de poursuivre la découverte de l'histoire de notre village ■

Dominique NERON

HISTOIRE

DES ARMOIRES NORMANDES...

Vous avez très certainement remarqué à la Mairie, en pénétrant dans la salle du Conseil, cette superbe armoire qui y trône en bonne place. Elle provient du legs Léguillon, tout comme la Mairie elle-même d'ailleurs (mais ceci est une autre histoire que nous relaterons une prochaine fois !). Voici aujourd'hui retracée avec brio par Michel Lequesne l'évolution de ce chef d'œuvre de l'art normand : l'armoire normande.

La réputation de ce "meuble-roi" a dépassé les limites de la région où il est né. Actuellement recherché et surcoté sur le marché mondial du meuble (1), il est vieux d'un peu plus de trois cents ans.

L'armoire normande dite "de la mariée" a tenu une place importante chez nos ancêtres normands, du XVIIIème au XXème siècle. Nous allons essayer de vous raconter son histoire, insistant plus particulièrement sur une coutume qui a permis à ce véritable objet d'art d'être transmis et conservé dans les familles pour faire aujourd'hui l'admiration des connaisseurs (2).

Nos lointains ancêtres paysans ne possédaient pas de meuble, de par leur niveau de pauvreté, mais surtout par l'absence générale de tout mobilier durant de nombreux siècles. Seuls, les seigneurs possédaient en guise d'armoires, de grands coffres

d'une manipulation plus aisée et surtout plus adaptés aux changements fréquents d'habitations.

Les premiers coffres apparaissent au XIIème siècle. Ils sont fabriqués durant plus d'un siècle par les huchiers. En bois, dépourvus de sculptures, ils sont revêtus de peintures, exécutées soit directement sur les parois, soit sur des revêtements de toiles, et possèdent des appliques de ferronneries. Chez le seigneur comme chez le bourgeois, ils servent à la fois de table et de banc. Au fil des ans, ils deviennent plus ouvragés et les huchiers, face à une valorisation de leurs ouvrages, se détachent peu à peu de la confrérie des charpentiers auxquels ils étaient rattachés. A partir du 4 septembre 1382, le huchier doit subir un examen devant des jurés, après avoir fait un apprentissage de cinq à six ans et réalisé un chef d'œuvre de ses propres mains (il paye aussi un droit de 12 sols, six pour le roi et six pour sa confrérie). Mais en revanche, on l'appelle désormais : "le huchier-menuisier".

L'armoire, coffre vertical

Dans certaines régions où les habitants deviennent

plus sédentaires, quelques placards aménagés dans des renforcements de murs et fermés, ou plutôt cachés par des panneaux de façades, remplacent avantageusement les coffres. Il semblerait que ces placards aient été désignés pour la première fois sous l'appellation : "armoires". Dès le XV^{ème} siècle, des artisans astucieux ont l'idée de redresser un coffre à vantaux verticalement, puis de le surélever d'un second coffre : c'est le véritable ancêtre de l'armoire ! Dans certaines régions, on y rajoute des tiroirs entre les parties hautes et basses. Ce meuble "moderne" correspond une sédentarité du monde seigneurial, mais aussi -à une demande plus forte consécutive à un accroissement sensible de la quantité de linge. La dernière étape pour arriver à la forme définitive du meuble consiste à supprimer les tiroirs centraux et à fermer l'ensemble par deux vantaux sur toute la hauteur. Dans quelques régions, des tiroirs sont bientôt rajoutés à l'intérieur en partie basse.

En Normandie, les premières armoires exécutées avec quelques décorations apparaissent sous le règne de Louis XIII (1610-1643). Elles sont rares et réservées exclusivement aux châteaux, aux abbayes et aux manoirs. Elles sont toutes en chêne, petites, très sobres, sans sculpture mais avec quelques moulures. L'arbre servant à sa fabrication est généralement pris dans la propriété de l'acquéreur. Sous Louis XIV, les meubles devenant plus travaillés et plus appréciés font reléguer les coffres dans les communs ou dans les écuries. Sous Louis XV, les armoires deviennent plus courantes, même chez les paysans ou propriétaires aisés. Mais c'est le XVIII^{ème} siècle qui apporte une généralisation et à la fin de ce siècle, la plupart des intérieurs normands en sont équipés. Nous en donnons l'exemple en montrant cette évolution dans une famille des environs de la Ferté-Macé :

Anne MARE en épousant François BOISNE en 1701 lui apporte (entre autres) deux coffres de chêne à larges serrures dont les quelques sculptures montrent déjà une certaine aisance. Vers la fin du siècle, deux de ses arrières arrières petits-fils en épousant Demoiselle Marie LE GALLOIS (1777) et Demoiselle Marie-Anne ROBILLARD (1778) reçoivent chacun d'eux une armoire en coeur de chêne à deux volets.

En 1732, est née en Normandie une nouvelle confrérie, celle des ébénistes-huchiers-menuisiers. Cette naissance apporte une amélioration importante à la qualité : des chevilles plus précises



L'armoire normande du legs Léguillon Cliché L.G.
de bois et de teinte identique au reste du meuble. Ces chevilles, de forme légèrement pyramidale, doivent dépasser à l'intérieur de l'armoire; il suffit de repousser toutes ces chevilles pour un démontage ou un remontage facile et très rapide (attention cependant à bien appairer ces fixations qui ne sont pas interchangeables suivant les artisans et les époques). Il est dorénavant absolument interdit de se servir de colle ou de clous, hormis la pose des serrures et des pentures (charnières). Le chêne doit être de bonne qualité comme celui coupé dans une forêt, le chêne de haie trop noueux et à fibres longues étant trop difficile à travailler. Le bois doit être sec, sans défaut, sans maladie et... sans trou de ver !

La période révolutionnaire détruit quelque peu, par une trop grande liberté de fabrication, la qualité reconnue du meuble français. Les réglementations de fabrication sont supprimées, l'apprentissage n'est plus exigé et les finitions sont moins soignées. Heureusement en Normandie, pays conservateur de traditions, le laisser-aller est moindre. La production se ralentit néanmoins fortement durant quelques années et les meubles sont moins riches en décoration. Les armoires de cette époque, quelquefois décorées de bonnets

phrygiens, seront donc extrêmement rares deux cents ans plus tard. Les toutes dernières années du XVIIIème et le XIXème siècle sont les périodes fastes de l'armoire normande. Ce meuble reflète à la fois l'aisance de la bourgeoisie des villes, celle des riches fermiers de nos campagnes, mais aussi l'attachement de toute la paysannerie du plus riche au plus modeste, à cette tradition mobilière

La naissance d'une armoire correspond aux premiers pas du couple

A la naissance d'une fille, le père fait couper le chêne nécessaire. Cet arbre peut être pris dans la propriété (ce qui est "bien vu"), ou encore acheté dans la région, voire importé de Prusse par exemple où le chêne possède un grain renommé pour sa finesse et la compacité de ses fibres. Après avoir séché durant plusieurs années, l'arbre est débité en planches et remis à sécher jusqu'à la période des fiançailles. Le père de la promise commande la fabrication au menuisier du village ou à un artisan itinérant. Ce dernier s'installe au domicile du demandeur pour réaliser cette commande. La valeur finale de ce que l'on peut appeler le chef d'oeuvre est en rapport avec la qualité et l'abondance des sculptures. Pour un artisan étranger au village, il est très difficile de connaître rapidement les moyens financiers du futur beau-père. Il invite alors ce dernier à l'auberge et le fait boire pour le faire parler (NDL: connaissant la réserve et la prudence du normand, cela devait être très difficile, même si celui-ci ne rechignait pas devant quelques verres !) afin d'évaluer approximativement la valeur marchande à donner au meuble terminé. Il ne serait pas question de livrer au mariage une armoire qui ridiculiserait par sa trop grande sobriété le père de la mariée ou encore d'une estimation surévaluée qui entraînerait des difficultés de paiement à la mesure de l'erreur engendrée. Contrairement à l'artisan itinérant qui réalise souvent la fabrication complète, le menuisier du village sous-traite quelquefois la partie décoration chez un artiste de la ville la plus proche. L'inconvénient de cette méthode, c'est qu'il arrive parfois que le mariage soit retardé pour attendre la livraison du sculpteur renommé, mais surchargé de commandes. Il est arrivé ainsi de retarder la cérémonie de plusieurs mois.

L'étalage de la richesse de la dot pour s'faire bi guetti

La veille du mariage, la coutume veut que l'on transporte en banneau, jusqu'au domicile des futurs

mariés, la dot complète de la promise : linge, objets et mobilier constitué principalement du rouet et... de l'armoire tant attendue. Cette dernière trône bien en évidence. Le chemin pris par le convoi est, bien sûr, quelque peu rallongé, la ligne droite ne passant pas forcément par tous les quartiers "stratégiques" du village. La population peut alors mesurer la grandeur de l'amour paternel. Cette marche lente à travers les ruelles et les places est "*pour sfaire bi guetti*" (pour bien guetter, employé ici dans le sens "pour bien faire admirer").

Nous pensons (avec prudence, mais en fonction des armoires familiales que nous connaissons) que lorsque la mariée se fera vieille, elle offrira ce meuble à sa fille, sa petite fille, voire son arrière petite fille. Nous avons pu remarquer que cet héritage n'est guère détaillé et généralement sous-évalué sur les contrats et inventaires que nous avons consultés :

Il seconde et pour meubles qui serviront de don mobile au futur s'il survit, une armoire de bois chesne fennante à clefs à deux panneaux et tiroirs en dedans et au bas ou la somme de 120 livres, un lit... " (Traité de mariage rédigé le 23 mars 1792 par devant Laurent LEBRUN, notaire à Coutances, en vue du mariage qui doit unir Charles CORBIN et Elisabeth MINARD appartenant à la paroisse Notre Dame).

Il faut remarquer que tous les futurs beaux-pères n'ont pas obligatoirement les moyens ou la volonté d'offrir cette dot à leurs filles et toutes les jeunes mariées n'héritent pas de leurs aïeules. Pourtant, dès la seconde moitié du XIXème siècle, période où les caractères régionaux du mobilier normand s'affirment, la majorité des jeunes couples qui s'installent possèdent une armoire, de plus ou moins grande valeur, qui est achetée la veille du mariage. En l'absence de dot, l'achat est effectué grâce aux économies de la jeune fille ou du jeune homme et quelquefois grâce à l'aide des familles. Si les plus pauvres se contentent d'une armoire toute simple, celle-ci fait quand même partie du premier achat, avec le lit. La cérémonie de la présentation reste la même. Les jeunes mariés prennent place dans la charrette à côté de leurs meubles et l'homme conduit l'attelage. Les parents et amis caracolent à cheval ou marchent à la suite. Le meuble renferme toujours le trousseau, plus ou moins riche, ou plus ou moins difficilement constitué de la mariée. Des robes de droguet, châles de toile ou de soie imprimée, bonnets, chemises de toile de lin, draps, mouchoirs, etc.... tout ce que le ménage peut avoir besoin dans sa vie de couple est là, présent (3). Le

jour de la noce, la tradition veut qu'à la sortie de la messe, le cortège se dirige vers la demeure des nouveaux mariés pour admirer une nouvelle fois

Normandie alors que le fer est utilisé dans les autres régions normandes (4). L'outillage d'exécution est rustique lors des toutes premières armoires avec



Détail de la corniche, corbeille de fleurs et guirlande

l'armoire, portes grandes ouvertes, dont les étagères montrent le linge bien rangé, toutes les broderies tournées avec ostentation vers les visiteurs.

Toutes les armoires normandes ne sont pas en chêne même si c'est l'essence la plus employée. Les nombreux ports normands de Haute-Normandie servant de plaques tournantes à l'importation à partir du XIX^{ème} siècle, quelques bois différents peuvent être employés comme le sapin (plus facile à sculpter) et le bois exotique. Le pommier ou le châtaignier est rarement utilisé.

Une autre richesse : la diversité des motifs de décoration

Si les ornements sont variés, les dimensions générales sont quasiment identiques 2,40 m de haut, guère plus de 1,50 m de large sur 0,55 m de profondeur. De même les piétements se ressemblent beaucoup : forme de pied de biche renflé et enroulé, plus ou moins élevé, donnant ainsi une hauteur au sol de la traverse inférieure de 0,15 m à 0,20 m. Les pentures d'une seule ou en deux, voire trois pièces, sont en fer ou en laiton. La différence de métal n'est pas fonction de l'âge, mais de la région de fabrication ; le laiton est employé dans la Manche, la région viroise et la Haute-

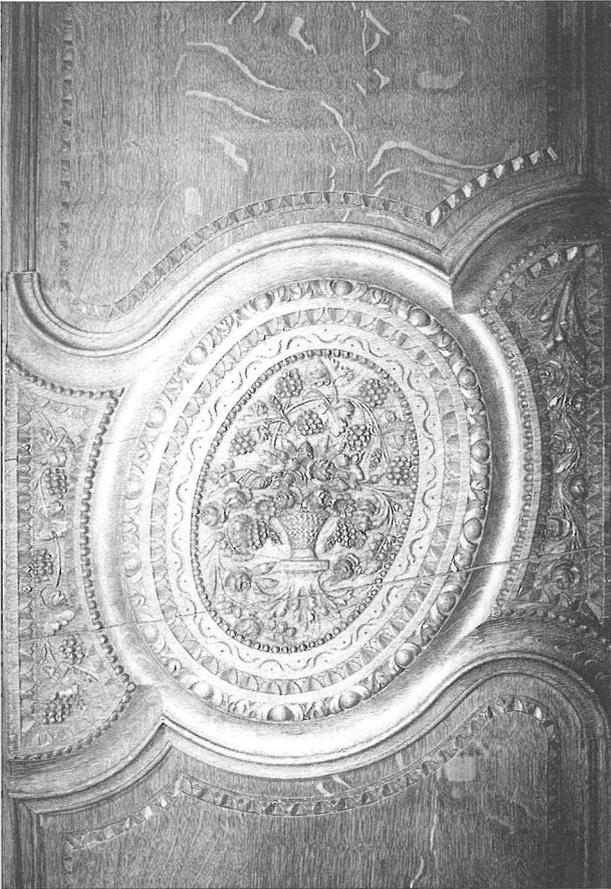
Cliché L.G.

l'herminette (hachette à fer recourbée) et la galère (rabot à poignées), alors que les artisans du XIX^{ème} utilisent le guillaume (rabot pour les moulures et les feuillures), le bouvet (pour rainurer), la varlope etc...

Les armoires les plus travaillées sont celles du Val de Saire, de Villedieu, de Saint-Lô ou de Bayeux (celles de Caen en sont très proches). Dans le pays de Caux, le couple de colombes, symbole d'amour, de mariage et de fécondité, reste l'un des principaux motifs de décoration tandis que dans le Calvados en général, la corbeille fleurie figure la grâce et la générosité divine. Dans l'Eure, le sculpteur rajoute des feuilles de laurier. Vers Flers, on peut admirer souvent différents motifs de jardinage qui symbolisent le labeur. Le couple d'oiseaux perchés sur un épi de blé alterne avec le raisin enchevêtré dans une guirlande de fleurs dans la région de Coutances. A Cherbourg, on trouve beaucoup de grappes de raisin qui symbolisent aussi le travail de la terre. C'est à Saint-Valéry-en-Caux que l'on représente les arts par des instruments de musique patiemment sculptés. On peut découvrir dans la région rouennaise, ainsi que dans l'Orne le pélican, qui personnifie le dévouement familial en raison de son attitude légendaire (5). L'imagination et l'humour de l'artiste peuvent également intervenir comme sur une armoire de notre connaissance ou, dans une garniture générale d'oeillets, le dormant

(support central) montre un magnifique coeur accompagné ... d'une poire !

Mais il faut se rappeler que ces symboles ne sont pas strictement spécifiques à une région, le menuisier-sculpteur itinérant exportant ses



Médaille central du panneau de gauche, guirlande de vigne entourant une corbeille de fleurs
Cliché L.G.

différents motifs, l'accordant souvent à l'environnement des futurs mariés. La coquille et la corne d'abondance, qui sont des attributs de valeur symbolique sensiblement identique, ainsi que les trophées de chasse en sont une parfaite démonstration puisque l'on peut les retrouver sur une armoire de Cherbourg ou de Caen. Le motif par lui-même n'est d'ailleurs pas obligatoirement un critère de choix pour l'amateur ou le professionnel. C'est, bien sûr, l'ensemble du meuble qui, en dehors de sa valeur marchande, reste un chapitre essentiel du savoir-faire de ces artistes qu'étaient les sculpteurs sur bois normands. Ils nous laissent de véritables oeuvres d'art ■

"Une oeuvre d'art n'est supérieure que si elle est en même temps un symbole et l'expression exacte d'une réalité (6) "

Michel LEQUESNE

1. Selon l'ancienneté, l'état et surtout la richesse des sculptures, certaines armoires peuvent atteindre 200.000 francs et plus. Les acheteurs se comptent parmi les japonais, les belges, les anglais et tout particulièrement la reine d'Angleterre qui en possède une très belle collection (informations recueillies auprès d'un spécialiste).
2. Il n'est pas dans nos intentions de reproduire les nombreux chapitres d'explications des différents ouvrages (par ailleurs souvent très bien documentés) consacrés aux meubles normands. Nous nous contenterons de donner quelques renseignements sommaires pour différencier les armoires afin de laisser place à sa grande et petite histoire.
3. Cette abondance de linge, dans les deux derniers siècles, expliquent que certaines vieilles normandes ne faisaient leur lessive (à la cendre) que quelquefois par an.
4. Attention, les armoires que l'on trouve actuellement peuvent avoir des peintures qui ne reflètent pas l'origine du meuble, soit parce que celui-ci a été restauré ou encore qu'un ancien propriétaire les a changées par goût personnel.
5. Cet oiseau se serait percé les flancs afin de nourrir ses petits.
6. Guy De Maupassant.

SOURCES : Archives Départementales de la Manche et du Calvados. Musée du Meuble Normand de Villedieu-les-Poêles. "Parlers et traditions populaires de Normandie". Mobilier normand de C. Massin. La Normandie ancestrale de S. Chauvet (1921).

LA MANUFACTURE DE DENTELLE COURSEULLAISE

Au XVII^{ème} siècle, Colbert organisa la fabrication de la dentelle en Normandie. Ce travail procurait un revenu modique mais permanent aux populations rurales de nos campagnes en favorisant le travail à domicile des femmes, apportant ainsi un complément au salaire souvent modique des pères de familles qui exerçaient le dur métier de marin ou d'ouvrier agricole. Après l'évocation de l'école de dentelle de Bernières (cf. B.O.N. n°16) par Annick Flohic-Patrizzi, Jean Le Délézir retrace ici l'histoire de la Manufacture Courseullaise de dentelle qui eut une très forte influence sur les travaux exécutés à Bernières.

Dès 1704, le village de Bernières, puis celui de la Délivrande en 1764 et de Luc en 1767, avaient organisé des manufactures ou des écoles de dentelle. Une crise s'amorça à la Révolution qui aboutit à la fermeture de ces trois manufactures en 1798. Nous trouvons toutefois à Courseulles, sur un vieux plan du presbytère, une pièce réservée par Le Prieur, curé à la fin du XVIII^{ème}, à l'apprentissage de la dentelle.

Puis peu à peu, beaucoup de manufactures fermées à la Révolution rouvrirent leurs portes. Ce fut le cas à la Délivrande pour la maison "Bitot", à Bernières et à Langrune où le curé Legrand fit venir deux soeurs de la Providence. En 1819, on comptait vingt-cinq fabricants de dentelle dans l'arrondissement de Caen.

En 1822 à Courseulles, Georges VIOLARD fonda sa manufacture rue de l'église. Quelle illustre lignée que cette famille VIOLARD!... l'aïeul, Thomas Léon, chirurgien et officier de santé, membre du conseil de Fabrique, servait de médecin aux pauvres du bourg. Il avait fait construire une grande et spacieuse maison au n°16 de la rue René Bâton et c'est ici, au second étage que, paraît-il, des ouvrières commencèrent à travailler la dentelle.

Puis la manufacture fut transférée au n°16 de la rue de l'église. C'est à cette adresse que durant un siècle les ouvrières à domicile venaient chercher ce qui était nécessaire à l'exécution du modèle : la carte piquée, du fil ou de la soie et le nombre d'épingles nécessaire suivant l'échantillon remis pour exécuter cette dentelle. Les ouvrières travaillaient chez elles sur un métier traditionnel qui était leur propriété et qui souvent se transmettait de mère en fille. Rentrées chez elle, tout en élevant leurs enfants et en tenant leur intérieur, elles

travaillaient souvent dix à douze heures par jour, complétant ainsi le salaire de leurs maris, employés à la pêche ou aux travaux des champs.

Quand arrivait le soir, pour économiser la chandelle ou le bois de la cheminée, les femmes se réunissaient régulièrement par quartier, dans une étable. Elles y travaillaient à la lumière vacillante d'une chandelle placée derrière une boule à dentelle contenant de l'eau, servant ainsi de loupe. Les mains se déplaçaient avec rapidité et souplesse, les langues aussi, les hommes de la mer remaillaient leurs filets ou tressaient des bourriches. Dans cette vie simple et laborieuse, le quotidien était vécu dans le calme et la sérénité. La dentelle terminée était apportée à la manufacture où, après règlement, l'ouvrière rapportait un nouvel ouvrage à la maison.

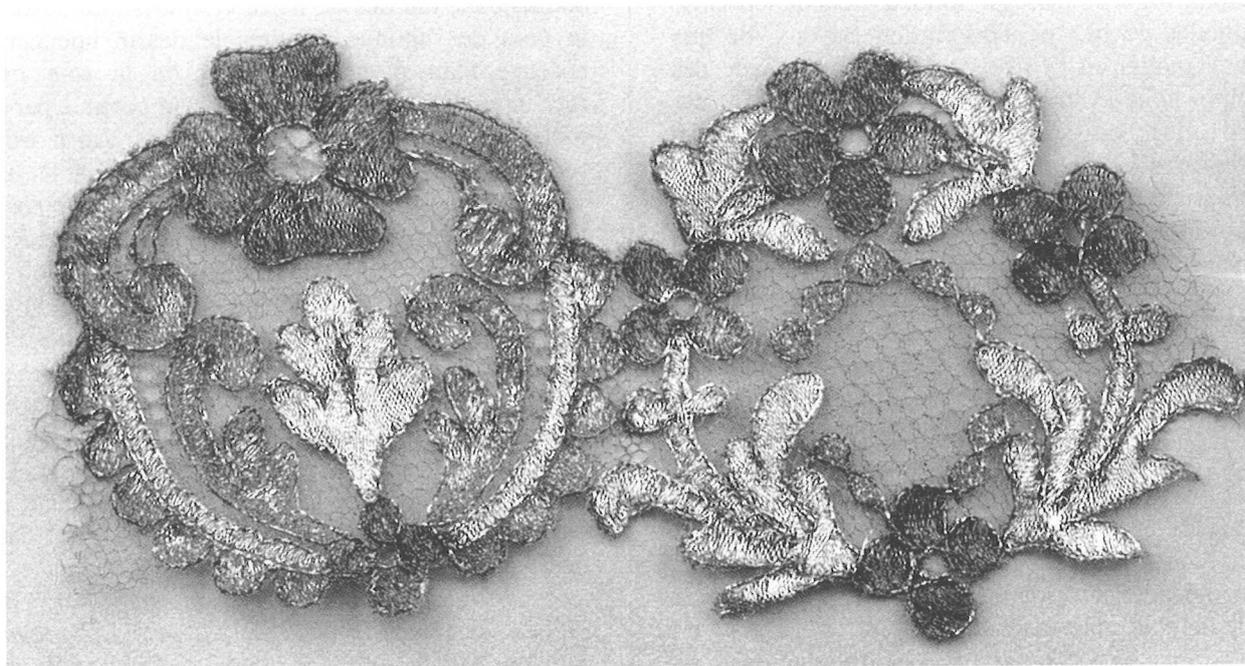
Les ouvrières étant réparties dans les villages des alentours, tels Bénv-Sur-Mer, Reviers, Basly, Fontaine-Henry, Banville, Sainte-Croix, Graye ou Asnelles, la manufacture envoyait des factrices pour prendre livraison des dentelles terminées et distribuer de nouveaux ouvrages.

En 1834, Georges VIOLARD remporte sa première récompense, une médaille de bronze, puis en 1844 une médaille d'argent. Voici un extrait élogieux du rapporteur de l'exposition : *"Monsieur VIOLARD, aussi habile artiste que sérieux fabricant, est un des hommes qui ont lutté avec le plus d'énergie dans les mauvais jours de l'industrie des dentelles, et il a puissamment contribué à relever cet article du discrédit où il était tombé. Il expose cette année des produits très variés, très riches et très beaux, dentelle de Bayeux, imitation de Bruxelles, châles, voiles et robes en dentelle noire, application d'Angleterre, qui proviennent de sa fabrique de Courseulles, et*

qui malgré leur belle confection, n'ont pas été fabriquées pour l'exposition".

En 1845, la municipalité construisit une école et une mairie. Les deux classes du rez-de-chaussée qui servaient d'école de dentelle, étaient tenues par les Soeurs de la Providence de Rouen. Ces enseignantes, en plus de l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul, dispensaient chaque jour aux petites filles de six à sept ans les

premiers rudiments de la dentelle aux fuseaux sur de petits métiers adaptés à leur âge. Quand les enfants rentraient chez elles, elles trouvaient penchées sur leur métier soit la mère, la grand-mère ou la tante et quelquefois la grande soeur qui chaque jour durant des heures exécutaient de la dentelle. Car à cette époque, le foyer domestique était le centre de production.



Dentelle « fil d'or et d'Argent », exclusivité de la Manufacture courseullaise, fin XIXème siècle

Une bonne ouvrière arrivait à gagner deux francs cinquante pour une journée de dix heures, le tarif étant de un franc pour une débutante. L'enfant bien sûr dans cette ambiance laborieuse, voyant les aînées travailler et gagner un petit pécule, ne demandait, une fois l'école terminée et en avançant en âge, qu'à prendre les fuseaux et, après perfectionnement des conseils de sa famille, à travailler pour la manufacture.

En 1844, 1849, 1855 et 1856, Georges VIOLARD remporte quatre autres médailles d'argent. A l'occasion de la naissance du Prince impérial, les ouvrières de la manufacture confectionnèrent un magnifique couvre pied destiné au berceau de l'héritier de trône. En 1858, l'Empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie, se rendant à Cherbourg, s'arrêtèrent à Caen. Des jeunes filles de Courseulles offrirent à l'impératrice une merveilleuse parure composée de deux volants de dentelle noire, d'une berthe et d'un châle. Ce travail d'une rare perfection faisait honneur au fabricant qui l'avait conçu ainsi qu'aux ouvrières qui l'avaient exécuté. C'était la grande époque de la fabrication de grands châles

en soie noire en Chantilly. De grands et magnifiques dessins sont parvenus jusqu'à nous et exposés, jusqu'à une très récente période, au Musée du Vieux Courseulles.

Après de nombreuses recherches,, la Maison ROBERT obtint en 1865 un brevet pour la fabrication de la dentelle appelée dentelle ombrée. Deux ans plus tard en 1867, un nouveau prix fut obtenu pour l'exécution d'une magnifique ombrelle en Chantilly ombré représentant des amours dans un médaillon. C'était l'époque où la dentelle Chantilly en soie était à la mode et largement utilisée par les couturiers parisiens pour garnir les toilettes féminines. La Maison ROBERT excellait dans ce genre et réalisait des merveilles. Les compositions dues à de brillants et talentueux artistes étaient exécutés en dentelle avec une rare perfection par les ouvrières de la manufacture. La maison ROBERT avait un dépôt à Paris au n° 102 de la rue Richelieu où les grands couturiers venaient s'approvisionner en articles de qualité et de bon goût.

En 1872, la manufacture courseullaise employait encore 1200 ouvrières réparties entre

Courseulles et les environs. Elle a fait exécuter par ses ouvrières durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle de splendides dentelles en fils d'or et d'argent comprenant de gracieux assemblages en fil d'or mat assemblé dans le même motif de fil d'or brillant. D'autres motifs sont composés de fils d'or et d'argent savamment assemblés, essais de fils d'or sur fond de lin. Les compositions sont très variées : grecques, motifs géométriques et floraux avec des remplis toile et mat sur fond d'Alençon et vitré. Dentelles de fil d'or d'inspiration Bayeux, de très beaux motifs en fil d'argent, fond Chant avec des remplis toile et toile mat, des roses en fil d'or sur fond vitré en soie noire. Que de savantes recherches ! Que de somptueuses réalisations ! ... Vers la fin du siècle apparaissent alors de nouvelles créations en fils polychromes métalliques ainsi que de savantes garnitures de robes de style art déco.

Toutes ces splendides dentelles exécutées par de braves ouvrières, gens très modestes et peu fortunés, étaient vendues aux grands couturiers parisiens.

La renommée de la Manufacture due à la perfection de ses dessins, à la finesse des exécutions, aux innovations comme celle du Chantilly ombré, assure non seulement le marché, mais encore procurent de nouvelles récompenses : une médaille de bronze en 1876 à l'exposition de Philadelphie, une médaille d'argent en 1878 et un Grand Prix en 1889 à l'Exposition Internationale de Paris lui sont attribuées pour ses très belles dentelles noires en Chantilly, ses mantilles qui, suivant le chroniqueur de l'époque, les décrit comme les plus réussies de l'Exposition.

Toutes ces brillantes récompenses ont été attribuées grâce aux efforts éclairés de la Maison ROBERT car ici l'harmonie du dessin influence énormément le mérite apparent d'une dentelle. Par exemple dans le dessin et l'exécution d'un châle, la corbeille est gracieusement suspendue, le réseau est transparent et les fleurs joliment ombrées.

Cette production de bon goût et de haute qualité d'exécution continuait d'assurer les commandes à la manufacture car, dès 1889, l'industrie connut de grandes difficultés. Beaucoup de manufactures fermèrent leurs portes. A Courseulles la Maison ROBERT crée toujours de nouveaux modèles avec des recherches d'interprétations très actuelles dans ces temps difficiles. C'est ainsi qu'en 1897 la maison Robert reçoit le concours d'un jeune artiste peintre de Langrune, Félix Anthyme AUBERT, professeur à l'école de dessin à Paris, artiste créateur dans de nombreux domaines tels la décoration de céramiques pour la Manufacture de Sèvres, de tentures, tapis, vitraux, papiers peints etc. Ce

talentueux artiste exécuta de nombreux dessins de dentelles suivant l'art nouveau de la fin du XIX^{ème} siècle et à l'aube du XX^{ème} siècle. Il apporta ses talents de coloriste qui, associés au savoir et à la technique raffinée du maître dentellier, créent une nouvelle dentelle en soie polychrome et déposent en novembre 1897 un brevet valable pour quinze ans. Cette nouvelle dentelle était composée de différents motifs floraux, roses, églantines, liserons, coquelicots, feuilles de lierre et arabesques suivant le goût de l'époque. D'après le dessin une carte spéciale était piquée, le choix de la soie très recherché. De plus la nouveauté était obtenue par le mélange de fils de diverses couleurs. Ainsi trois tons étaient nécessaires pour composer un violet, un violet ordinaire, un violet blanc et un violet rose. Ces trois soies différentes torsées ensemble étaient placées sur un seul fuseau ce qui donnait, selon la dentelle exécutée, une merveilleuse dégradation de couleurs et un moelleux assemblage de nuances très agréables à l'oeil.

En 1898 le gouvernement français commande à la Manufacture un châle en Chantilly polychrome destiné à l'Impératrice de Russie. Ce présent, estimée en à 6.000 francs or, est relaté en ces termes par un article du journal "La Croix" daté du 23 janvier 1898 :

On fabrique en ce moment dans les ateliers de Monsieur ROBERT, le grand négociant de Courseulles, un splendide voile en dentelle qui sera offert à l'impératrice de Russie par le Gouvernement français. Ce voile, à la confection duquel travaillent les ouvrières les plus habiles dont une grande partie habite Bény-Sur-Mer, sera une véritable merveille. Monsieur ROBERT, d'ailleurs, s'occupe avec une rare intelligence de redonner à notre industrie dentellière le prestige dont elle jouissait autrefois. Il est l'inventeur d'un nouveau procédé qui est appelé à un vrai succès. Il s'agit de la fabrication de la dentelle en couleurs. Les fleurs, les feuilles sont nuancées avec une rare perfection. C'est là, il est vrai, une oeuvre de patience et à l'exécution de laquelle les ouvrières expérimentées seules peuvent participer, mais l'effet obtenu est charmant et nous espérons que cette invention trouvera auprès du public l'accueil qu'elle mérite.

Voici un bel éloge pour la Maison ROBERT et pour ses ouvrières. Trois noms nous sont parvenus du nombre restreint des rares ouvrières ayant travaillé au voile de l'impératrice : ce sont Eugénie HEUSTE de Revières, Victorine HELLIO de Basly et Rose FONTAINE de Bény-sur-mer.

En vue de participer à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, Monsieur ROBERT

fait exécuter par ses meilleures ouvrières un grand châle en Chantilly ombré composé de différents points, point grille, point Pointignan, point vitré, point d'esprit, sur fond d'Alençon. Ce châle présente en son centre un somptueux bouquet de fleurs avec des éclairages recherchés et un feuillage légèrement ombré. C'est une merveille pour les yeux, preuve évidente de l'habileté et la dextérité des ouvrières de la Manufacture Courseullaise.

Cette véritable oeuvre d'art obtint le Grand Prix Médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1900.

En ce début du XXème siècle, le prix de la dentelle a baissé, les commandes se font plus rares. Les fabricants ont immobilisé leurs capitaux dans la constitution de stocks qui s'écoulent difficilement. Une crise aiguë se fait sentir. Aussi en juin et juillet 1903, le Conseil municipal effectue une enquête sur l'industrie de la dentelle à

Courseulles. Il s'inquiète du manque d'apprenties ; il ne reste plus que des personnes âgées. Aussi dès février 1905, le conseil décide de verser 50 francs comme adhésion de la commune au Comité départemental, en vue du relèvement de l'industrie dentellière.

Georges ROBERT décède en 1911. La direction de la Manufacture est reprise par Albert MARGUERITE pour peu de temps, car ce dernier décède en 1913. La Manufacture employait encore 450 ouvrières. Thérèse MARGUERITE, née ROBERT, assure la relève après le décès de son mari et tiendra avec ténacité la direction de la Manufacture grâce à l'aide de quelques ouvrières âgées. Et c'est avec regret qu'elle ferme les portes de la Manufacture en 1922, année du centenaire de sa fondation ■

Jean LE DELEZIR

Le flan aux algues

Remarque : avec tout ce que je vous ai raconté à propos des nitrates, je me vois mal vous expliquer que mon gâteau est bon... enfin !

C'est un entremets ou plutôt une gelée au lait : on le nomme aussi parfois « le blanc manger ».

Ingrédients : 1 poignée de carraghen de cueillette (*Chondrus crispus*, algue rouge très frisée, prélevée à très basse mer lors d'une grande marée).

1 litre de lait

100 g. de sucre

1 gousse de vanille, cannelle ou gingembre selon le goût

Précautions importantes : veiller tout particulièrement à effectuer les prélèvements d'algues sur une côte non polluée, éviter les estuaires, les bords d'émissaires, etc. Pour chaque algue il existe une saison optimale de récolte : pour le carraghen c'est de la mi-mai à mi-octobre. D'autre part, dans certaines communes côtières, des arrêtés communaux régissent la récolte des algues de cueillette (algues fraîches, encore accrochées sur les rochers, par opposition aux laisses de mer ou algues échouées sur la plage).

Rincer l'algue en la triturant sous l'eau du robinet froide, puis dans un bol d'eau chaude pour lui faire perdre son parfum d'iode, peu agréable dans un dessert.

Faire bouillir le lait avec le sucre et l'aromate choisi, ajouter le carraghen et laisser frissonner une dizaine de minutes.

Verser chaud à travers un chinois dans un récipient passé à l'eau claire : laisser refroidir et garder au frais.

Pour démouler, on trempe le récipient quelques instants dans l'eau chaude.

Servir frais avec un nappage au chocolat fondu et des petites tuiles aux amandes.

Christiane GARDOU

LES ACTIVITES DE B.O.N. en 2000

- Samedi 1er Avril, une vingtaine d'adhérents de B.O.N. a eu la chance de pouvoir visiter le Musée de la Dentelle sous la conduite éclairée de Jean Le Délézir, son conservateur. A noter que malheureusement depuis, ce musée a fermé ses portes. Bien dommage !
-

- Comme chaque année, les *Rencontres de B.O.N.* ont rencontré un vif succès. Le 15 juillet dernier à la salle de l'Ancienne Mairie, plus d'une soixantaine de personnes s'est retrouvée au cours du maintenant traditionnel cocktail (en fait un buffet campagnard organisé autour du Saint-Chinian) - permettant non seulement de faire le point sur les différentes activités de l'association mais également de rencontrer les personnalités extérieures invitées.

- Les 22 juillet, 5 et 15 août, visites guidées du vieux Bernières par Annick Flohic et de l'église, par Dominique Néron et Ludovic Girard. Bien rôdées, ces visites remportent toujours un franc succès car elles permettent de découvrir bien des choses que l'on croyait pourtant connaître !

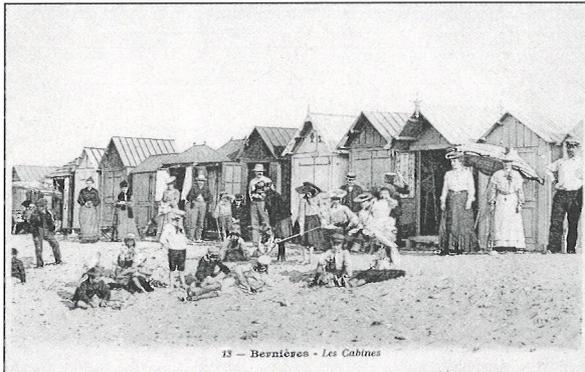
- Le 20 août, présence de B.O.N. au vide-grenier de Bernières : Dominique Néron et Jean-Paul Mayer y tenaient un stand, point de diffusion particulièrement efficace des productions de B.O.N. (Chemins de randonnée, plaquette dur l'église, cartes postales par exemple).

- Le 28 août, à la découverte de la flore marine et cueillette des algues sous la conduite ô combien expérimentée de Christiane Gardou. Devant combiner nécessairement grande marée et météo clémente, cette sortie est toujours particulièrement appréciée des amateurs d'environnement.

- Les 16 et 17 septembre, *Journées du Patrimoine* auxquelles B.O.N. a participé : comme d'habitude, visitées guides par nos spécialistes attitrés du vieux Bernières et de l'église. En tout quatre visites sur ces deux journées, regroupant une centaine de personnes.

- A ces activités, il ne faut pas oublier de mentionner la nouvelle réédition de huit cartes postales anciennes de Bernières -de qualité particulièrement soignée, en quadrichromie- ainsi que la diffusion des bulletins n° 17 et 18 de l'association.

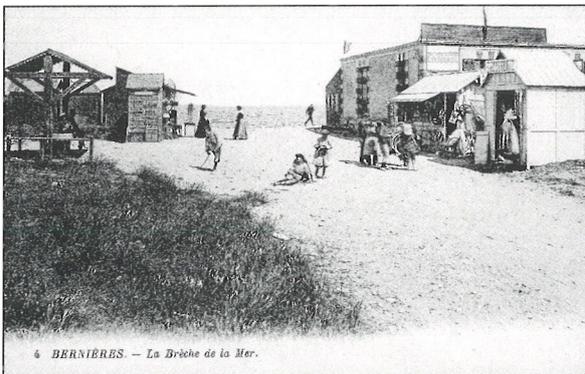
B.O.N. avait édité il y a trois ans maintenant une première série de huit reproductions de cartes postales anciennes, aujourd'hui épuisées. A la demande de nombreux amoureux de Bernières, B.O.N. vient de rééditer cette nouvelle série de huit cartes postales



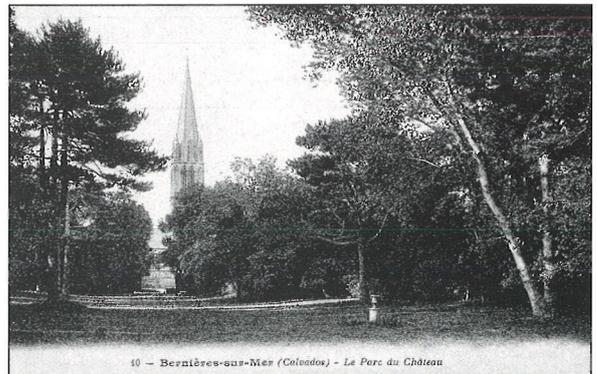
13 - Bernières - Les Cabines



35 - Bernières-sur-Mer (Calvados) - L'Heure du Bain



4 BERNIÈRES. - La Drèche de la Mer.



10 - Bernières-sur-Mer (Calvados) - Le Parc du Château



de Bernières-sur-Mer



Bernières-sur-Mer (Calvados) - Pêcheuses de crevettes dans les rochers



Bernières-sur-Mer (Calvados) - Le Retour de la Pêche



8 BERNIÈRES-SUR-MER. - Sur la Plage.

Le lot de 8 cartes, sous pochette plastique : 25F.

La carte à l'unité: 3,50F.

En vente au siège de B.O.N. ainsi que dans différents points de vente à Bernières (liste sur demande)



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.



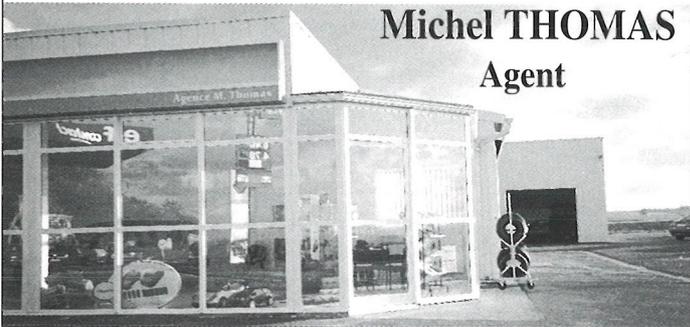
Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43
Fax 02 31 96 46 76

RENAULT

S.A.R.L. Garage

Michel THOMAS

Agent



HÔTEL DES VOYAGEURS

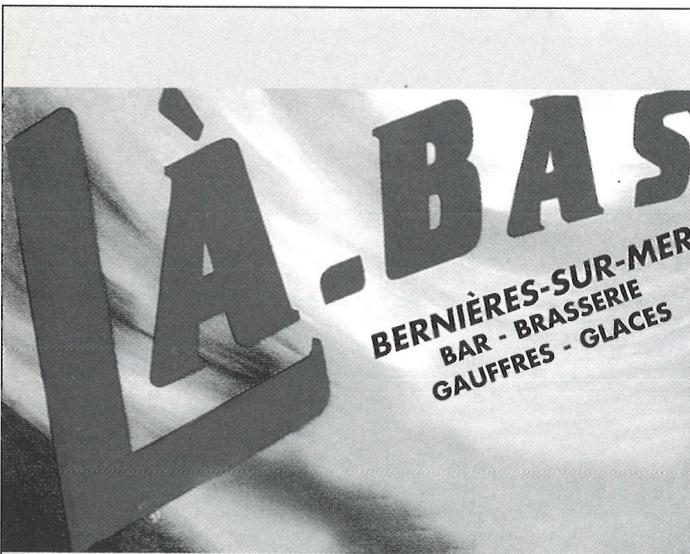
La Cancanière

© 02 31 96 46 81

CUISINE FAMILIALE
NORMANDE

RESTAURANT-BAR

14990 BERNIÈRES-SUR-MER



Place du 6-Juin • 14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. : 02.31.96.45.74



ERA[®]
IMMOBILIER

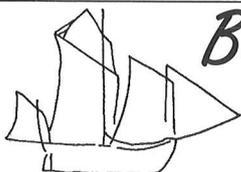
Nouvelle adresse



85, rue Victor-Tesnière
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
02.31.36.00.10

*Votre agence ERA Bleu Marine
vous offre :*

- *une estimation gratuite
de votre bien immobilier*
- *une garantie de 1 an
pour vous et votre acheteur*



*Bernières
Optique
Nouvelle*

Votre publicité, ici ? c'est possible, contactez

Bernières Optique Nouvelle • 195, avenue Fernand-Tréhet
14990 Bernières-sur-Mer

Association régie par la loi 1901